



PROMOTION *GÉNÉRAL GALLOIS*  
2016 -2017

**LA TUNISIE :  
ENTRE EFFORTS DE DEMOCRATISATION ET  
TENTATIVES D'ISLAMISATION**

14 – Bonne synthèse de la situation. Attention à l'emploi parfois de citations un peu longues  
Les annexes auraient pu être étoffées.

Lcl Fonlupt Sébastien

Sous la direction de :  
M. Pascal Le Pautremat  
Docteur en histoire contemporaine



## Sommaire :

<b>RESUME .....</b>	<b>4</b>
<b>ABSTRACT .....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>1. SPHERE POLITIQUE .....</b>	<b>7</b>
1.1. Une transition démocratique rapide et exemplaire.....	7
1.2. Des fragilités demeurent dans l'appareil politique .....	7
1.3. L'influence islamiste .....	8
<b>2. SPHERE ECONOMIQUE.....</b>	<b>11</b>
2.1. Les soutiens étrangers .....	11
2.2. Une économie fragilisée par les attentats.....	12
2.3. Les diplômés du supérieur au chômage .....	13
2.4. L'économie informelle gangrène le système .....	14
<b>3. VOLET SECURITAIRE .....</b>	<b>15</b>
3.1. Les groupes armés terroristes en Tunisie .....	15
3.2. La stratégie nationale de lutte contre le terrorisme .....	15
<b>4. LE CHAMP MEDIATIQUE ET CULTUREL .....</b>	<b>18</b>
4.1. La libéralisation de la sphère médiatique.....	18
4.2. Plusieurs vulnérabilités accompagnent la libéralisation soudaine .....	19
<b>5. CHAMP SOCIETAL, LE SYSTEME EDUCATIF TUNISIEN.....</b>	<b>22</b>
5.1. Le fonctionnement du système éducatif.....	22
5.2. Réforme structurelle du milieu éducatif, le Livre blanc sur le système éducatif.....	22
5.3. Islam et éducation .....	24
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>26</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES .....</b>	<b>27</b>

## **Résumé**

Depuis 2011, la Tunisie est confrontée à un contexte économique, social et sécuritaire dégradé. Les islamistes, qui ont pourtant fait la preuve de leur incompétence au pouvoir, demeurent la première force politique au parlement, le principal soutien au gouvernement et ont l'écoute croissante des masses populaires désabusées. Les importants soutiens financiers étrangers qui affluent en Tunisie ont pour la plupart des justifications idéologiques et les islamistes ont par ce biais pris position au sein du système économique. Au plan sécuritaire contre les attentats et les menaces de déstabilisations, sont adoptées des mesures qui mettent à mal la préservation des acquis démocratiques. Les expressions médiatique et culturelle soudainement libéralisées ont déchaîné le prosélytisme des courants islamistes radicaux. Depuis l'onde de choc de la révolution de 2011 la Tunisie, symbole du printemps arabe, a achevé le premier temps de sa transition, mais sa démocratie reste fragilisée.

## **Abstract**

Since 2011, Tunisia has faced a worsening economic, social and security environment. The Islamists, who nevertheless proved themselves to be incompetent when they came to power, remain the primary political force in the parliament, the main support for the government, and have the ever increasing close attention of the disenchanting popular masses. Most of the significant foreign financial support given to Tunisia has ideological justifications, and because of this, the Islamists have been able to position themselves within the economic system. To face attacks and threats of destabilizations in terms of security, some adopted measures have put at risk the conservation of the democratic achievements. The new-found freedom in the media and in the culture has triggered the proselytism of the radical Islamist currents. Since the shock wave of the revolution in 2011, Tunisia, the symbol of the Arab Spring, has finished the first step of its transition, but its democracy remains weakened.

## Introduction

L'idée de ce travail a germé lors d'un voyage en Tunisie en octobre 2015 au cours duquel j'ai constaté qu'il subsistait parmi mes interlocuteurs des nostalgiques du régime Ben Ali. Comment des gens normalement constitués pouvaient regretter une époque dictatoriale ! Qu'est-ce qui, dans la Tunisie post « révolution du Jasmin » de 2011, pouvait inspirer davantage de craintes ou d'inquiétudes qu'un régime fondé sur le culte de la personnalité, les passe-droits, l'arbitraire, les privations des libertés fondamentales ? Car enfin, pendant plus de 20 ans Ben Ali n'a-t-il pas banni toute forme de dissidence, aidé par une police politique toute puissante, une justice aux ordres, des médias réduits au silence, des syndicats figuratifs ? Ses opposants n'ont-ils pas vécu un enfer à l'instar du docteur Marzouki devenu comme il le dit lui-même « *un médecin sans patient, un écrivain sans lecteur et un chef de famille sans famille* »<sup>1</sup> ?

Comment, face à l'absence de traitement de ce dossier dans la sphère médiatique française ne pas chercher à en savoir davantage ? La Tunisie bénéficie de manière évidente de la complaisance du monde occidental, qui l'érige en vitrine démocratique dans le monde arabe, et ne souffre d'aucune critique, d'aucune analyse médiatique quant à la possible fragilité des acquis de la révolution. La Tunisie obtient par ailleurs de larges soutiens financiers de l'Europe et des Etats Unis, les relations diplomatiques se multiplient, les échanges militaires aussi<sup>2</sup>. Pour autant, dans le même temps, d'autres capitaux plus problématiques affluent, le chômage des diplômés du supérieur explose littéralement et l'insécurité se développe depuis les zones poreuses du nord-ouest ou de la frontière avec la Libye. Le processus démocratique sur lequel la Tunisie est orientée subit des agressions de diverses sources d'origine islamiste. Dans tous les secteurs de la société tunisienne et au-delà, entre courants démocratiques et laïques et partisans d'une réislamisation profonde, s'est engagée une lutte dont l'issue reste incertaine.

Le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid, l'immolation de Mohammed Bouazizi ; un jeune homme de 26 ans ; marque le début de la révolution du Jasmin, soulèvement populaire qui se propage depuis cette zone défavorisée à l'ensemble du pays. Entre les manifestants, des tunisiens de tous bords et les forces de l'ordre, des violences éclatent. Entre 17 décembre 2010 et le 14 janvier 2011 la Révolution du Jasmin fera 147 morts, 510 blessés et aboutira à la fuite

---

<sup>1</sup> Nicolas Beau, Jean-Pierre Tuquoï, *Notre ami Ben Ali : l'envers du "miracle tunisien"*, Paris, Éd. la Découverte, 2002, 241p, p233.

<sup>2</sup> Une délégation tunisienne a participé au stage Q2 organisé à l'école de guerre en janvier 2017, dans le même temps une délégation de gendarmes de la promotion Gal Gallois participait à un échange avec les forces de sécurité tunisiennes à Tunis.

du président Ben Ali au pouvoir depuis 23 ans. Cet événement marque le point de départ de notre étude qui s'articulera autour des champs politiques, économiques, sécuritaires, médiatiques et culturels et enfin éducatifs.

*« C'est finalement la terreur qu'il inspirait qui aura eu raison d'un régime pillard en réalité plus faible qu'il n'y paraissait. Et il aura suffi du geste sacrificiel de Mohamed Bouazizi, victime de l'arbitraire des nervis de l'Etat policier, pour allumer l'étincelle qui allait mettre le feu à la plaine. Ce geste, pour spectaculaire qu'il ait été, apparaît [...] symptomatique des contradictions d'une société tunisienne profondément clivée socialement, géographiquement, économiquement, culturellement et politiquement. »<sup>3</sup>*

---

<sup>3</sup> Labat , Séverine, *Les islamistes tunisiens : entre l'État et la mosquée*, Paris : Demopolis , impr. 2013, 265 p., p.12.

# **1. Sphère politique**

## **1.1. *Une transition démocratique rapide et exemplaire***

Ainsi, après l'immolation d'un jeune, Mohamed Bouazizi, le 17 décembre 2010, et les émeutes meurtrières qui ont suivi, Ben Ali quitte le pays le 14 janvier 2011. Dès lors, un processus démocratique se met en place, un gouvernement provisoire assure la transition jusqu'au scrutin organisé le 23 octobre 2011 et visant à élire une assemblée constituante. Longtemps muselés sous Ben Ali, les Frères musulmans du parti Ennahda obtiennent une majorité relative (89 sièges sur 217). Ils forment alors un gouvernement de transition en s'alliant avec deux autres partis, un parti de gauche, le Congrès pour la République (CPR) de Moncef Marzouki et un parti social-démocrate, Ettakol. Le secrétaire général du parti islamiste Ennahda, Hamadi Jebali, accède démocratiquement au poste de Premier ministre. Les missions d'observation de l'Union européenne ont estimé qu'il s'agissait là des premières élections libres du pays.

Après trois ans de manifestations, crises politiques et sécuritaires, la nouvelle constitution est officiellement adoptée le 06 février 2014 et considérée, par les observateurs, comme la plus progressiste dans le monde arabe. Les élections législatives du 26 octobre 2014, voient le parti Nidaa Tounes arriver en tête du scrutin, tandis qu'Ennahdha essuie un revers. L'Assemblée constituante est remplacée par celle des représentants du peuple. La mission d'observation de l'Union européenne souligne dans les jours qui suivent, devant le Parlement, la transparence et la rigueur de l'organisation du scrutin.

Le 23 novembre et le 21 décembre 2014 sont organisés les deux tours de l'élection présidentielle où s'affrontent, au départ, 27 candidats. Depuis l'indépendance du pays en 1956, le premier président élu démocratiquement et de manière transparente est Caïd Essebsi. Le scrutin est jugé comme un succès par le secrétaire général des Nations Unies.

## **1.2. *Des fragilités demeurent dans l'appareil politique***

S'il n'y a aucun doute sur la réussite du processus démocratique, il n'en demeure pas moins que des fragilités demeurent dans l'appareil politique. Ainsi, en novembre 2015, une trentaine de députés du parti majoritaire Nidaa Tounes a démissionné, protestant contre le fonctionnement non démocratique du parti. Avec le soutien du Rassemblement constitutionnel

démocratique (RCD), parti au pouvoir sous l'ère Ben Ali (le président tunisien Essebsi, étant lui-même issu de ce dernier), le fils du président Hafedh Caïd Essebsi briguerait la présidence du parti alors tenu par Mohsen Marzouk. Ce dernier se retire du parti, fin décembre 2015, pour créer une nouvelle formation politique. S'en suit, en janvier 2016, un remaniement au sein du gouvernement concernant 10 ministères dans lequel l'AFP constate que les proches de l'ancien secrétaire du parti ont été écartés. Le gouvernement dirigé par Habib Essid, proche du président, a finalement été remplacé à l'été 2016 par l'équipe gouvernementale dirigée par Youssef Chahed. L'UGTT et la gauche ont pu faire leur entrée tandis qu'Ennahda a décroché des postes importants représentant près de 60% du PIB tunisien. Le président, accaparé par les relations diplomatiques denses, ne s'est impliqué dans la mise en œuvre des réformes que pour faire adopter une mesure décriée en faveur des hommes d'affaires et hauts fonctionnaires impliqués dans le régime de Ben Ali.<sup>4</sup>

Les institutions tunisiennes restent marquées par les stigmates du régime de Ben Ali. Toute entaille au processus démocratique génère des réactions exacerbées de la classe politique, l'affaiblissement de la crédibilité des institutions aux yeux de la population, tandis que les islamistes bénéficient d'un ancrage solide.

### **1.3. L'influence islamiste**

L'échec des représentants politiques islamistes à l'épreuve du pouvoir, outre le fait qu'il pose la question de la pertinence de la notion d'islamisme modéré, n'a pas diminué l'influence islamiste qui tend à se radicaliser.

Ben Ali a muselé toute opposition pendant des années. Les islamistes ont ainsi subi les emprisonnements et les exils imposés par le régime autoritaire. L'héritage de cette répression durable et violente consiste en un enracinement profond des islamistes en Tunisie que les discours populistes et la mainmise sur le terrain social laissé vacant par les partis démocrates, ne font que renforcer. Les ennemis d'hier n'ont-ils pas montré qu'ils pouvaient accéder démocratiquement au pouvoir ?

C'est ce que confirme le politologue Vincent Geisser\* : « *Ce qui explique le retour aussi rapide et important du parti en Tunisie, c'est que les réseaux de solidarité, bâtis notamment autour des prisonniers et des familles de prisonniers se sont maintenus dans le pays. Alors que la branche politique en exil était affaiblie par les divisions, les défections, et la répression bien sûr, les réseaux de proximité, de solidarité de voisinage*

---

<sup>4</sup><http://www.leaders.com.tn/article/21538-la-version-integrale-du-rapport-teissier-glavany-et-ce-qui-concerne-particulierement-la-tunisie> consulté le 11/01/2017.

*de solidarité familiale, notamment autour de la question des prisonniers politiques, a fait que ce parti est absolument partout. Ce n'est donc pas grâce à des réseaux dormants politiques ou des réseaux clandestins comme dans une organisation d'extrême droite ou d'extrême gauche, mais plutôt par ces réseaux ordinaires que En-Nahdha est aujourd'hui partout. La force de l'islamisme en Tunisie, aujourd'hui, c'est son côté ordinaire, de proximité. Ce sont les familles islamiques qui font la force du parti. »<sup>5</sup>*

*« Au total, En-Nahdha a bénéficié de plusieurs atouts susceptibles d'expliquer sa victoire. Le parti islamiste la doit en premier lieu à l'ancienneté de son organisation, à ses réseaux de sociabilité et à une solide implantation dans les mosquées du pays qui, avec l'appui logistique et financier de puissances étrangères (le Qatar ayant mis à la disposition du parti les moyens considérables de la chaîne El Djazeera), en font le seul parti de masse en Tunisie. »<sup>6</sup>*

Or, l'islamisme modéré voulu par En Nahdha a échoué dans l'exercice du pouvoir, essayant les critiques tant des partisans de la laïcité que celles des islamistes radicaux insatisfaits des transgressions au dogme.

*« L'assassinat du militant progressiste Chokri Belaïd le 06 février 2013 a mis au jour l'existence de deux projets porteurs de contradictions et pourvoyeurs de tension au sein même du parti islamiste au pouvoir. Tandis qu'En-Nahdha aspire à devenir un parti de gouvernement, avec ce que cela suppose de compromis, elle n'entend pas, dans le même temps, abandonner la poursuite de son objectif idéologique ultime : réislamiser la vie sociale et politique, dans la perspective de l'instauration d'un Etat fondé sur les valeurs de l'islam. Poursuivis de front ces deux objectifs ne peuvent manquer de susciter des dérapages violents. Aussi, tandis que d'aucuns s'attendent à ce qu'En-Nahda se désidéologise à l'épreuve du pouvoir, en réalité, elle se radicalise sous l'effet des contradictions nées de son exercice ».<sup>7</sup>*

Cet échec dans l'exercice du pouvoir pose là-même la question de la pertinence de l'islamisme modéré.

*« En faisant coïncider comportement religieux et comportement social, de sorte que tout manquement à la conduite religieuse équivaut à une déviance sociale, l'idéologie islamiste ne conçoit en effet la liberté individuelle que dans les limites de l'obéissance à Dieu, condition à ses yeux de la véritable émancipation de l'individu. Il ne s'agit donc pas de libérer l'homme en tant que sujet, mais de promouvoir des réformes – notamment dans le domaine de la justice sociale – destinées, avant tout, à garantir la cohésion communautaire. Là réside en partie l'ambiguïté des relations entre islamisme et modernité. « Islamiser la modernité et non moderniser l'islam » est l'un des slogans forts répandus au sein des mouvements islamistes. La formule indique clairement que la modernité à laquelle aspirent les islamistes est une modernité qui se veut proprement*

---

<sup>5</sup> cité par Celine Lussato « d'où vient le parti islamique En-Nahdha ? », Le Nouvel Observateur du 06 février 2013, <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20111027.OBS3399/tunisie-d-ou-vient-le-parti-islamique-ennahdha.html>, consulté le 13/10/2016.

<sup>6</sup> Labat, Séverine, *op cité*, p.68.

<sup>7</sup> *Ibid* p. 18.

*« autochtone », mais qui, pour réconcilier, comme elle se le propose, identité arabo-islamique et progrès technologique, éprouve des difficultés considérables eu égard à la violence des tensions en affirmation individuelle et allégeance collective. »<sup>8</sup>*

Malgré l'échec dans l'exercice du pouvoir de 2011 à 2014, les islamistes bénéficient d'une forte résilience.

*« Ayant administré la preuve de son inaptitude à apporter de quelconques réponses aux questions d'ordre économique et social, le populisme islamiste, en tant qu'il s'est substitué à son prédécesseur nationaliste, représente, nonobstant cette impéritie, la seule idéologie disponible à laquelle les laissés-pour-compte d'une économie mondiale en crise demeurent encore réceptifs, a fortiori depuis que les révoltes arabes leur permettent de lui manifester leur adhésion par la voix des urnes. Ainsi est-il plus probable que le parti islamiste tunisien, pourvu d'un appareil politique fonctionnant suivant des modalités relevant d'une manière de « centralisme démocratique », continuera, à plus ou moins long terme, de représenter une part notable du corps électoral malgré le désenchantement certain dont il est aujourd'hui l'objet. »<sup>9</sup>*

Sans disposer de chiffres précis, les sources s'accordent à dire que l'on assiste à la montée des mouvements salafistes.

*« Naguère rétifs à tout activisme politique, lui préférant la prédication par crainte du pouvoir coercitif du régime dictatorial en place, les salafistes, depuis la chute de Ben Ali, tendent à investir de plus en plus bruyamment la vie politique avec pour objectif d'islamiser massivement la société, préalable à l'instauration d'un état islamique. »<sup>10</sup>*

*« Aujourd'hui, le nombre de citoyens tunisiens qui partagent les convictions salafistes scientifiques et surtout djihadistes, ainsi que le style vestimentaire et corporel qui les accompagnent, peut-être estimé de manière très approximative à 50000, sans qu'ils soient pour autant organisés formellement au sein d'un groupe politique. »<sup>11</sup>*

En conclusion de cette partie consacrée au champ politique, la réussite de la mise en place d'un processus démocratique après la fin de la dictature est largement reconnue. Pour autant, l'appareil politique reste fragile du fait de la présence d'acteurs qui étaient déjà au pouvoir sous Ben Ali et de la persistance de pratiques qui étaient monnaie courante sous l'arbitraire. Dans ce contexte, les islamistes, qui ont pourtant fait la preuve de leur incompétence au pouvoir, demeurent la première force politique au parlement, le principal soutien au gouvernement et représentent les masses au sein desquelles les mouvements plus radicaux ont une écoute croissante.

---

<sup>8</sup> *Ibid* p. 90.

<sup>9</sup> *Ibid* p. 235.

<sup>10</sup> *Ibid* p. 129.

<sup>11</sup> « Tunisie : violences et défi salafiste », *Rapport Moyen-Orient / Afrique du Nord*, n°137, 13 février 2013, International Crisis Group, p10.

## 2. Sphère économique

### 2.1. Les soutiens étrangers

La réussite de la transition démocratique a permis à la Tunisie d'obtenir d'importants soutiens financiers étrangers, pour combler ses besoins et consolider le processus dans lequel le pays s'est engagé.

En janvier 2015, la Tunisie a levé une émission obligataire d'un milliard de dinars sur les marchés (au taux élevé de 5,75%). Par ailleurs, la Tunisie est l'un des premiers bénéficiaires de l'assistance européenne – 300M€ en 2015 et 500M€ annoncés pour 2016 – et bénéficie de programmes d'accompagnement des chantiers de la transition tels que la réforme de la justice ou celle du secteur de la sécurité. Le pays est, enfin, le troisième bénéficiaire des prêts de la banque européenne d'investissements au sud de la Méditerranée.

Très récemment a eu lieu la Conférence Internationale sur l'Investissement Tunisia 2020, inaugurée le 29 Novembre 2016, en présence d'un grand nombre d'investisseurs, de partenaires économiques de la Tunisie, du Président de la République Beji Caid Essebsi, du premier ministre français Manuel Valls, du premier ministre algérien Abdelmalek Salel, de l'Emir du Qatar Tamim Ben Hamed Althani et plusieurs autres chefs d'Etats et de gouvernements ainsi que des dirigeants de grandes institutions financières. La Turquie octroiera à la Tunisie un dépôt d'une valeur de 100 millions de dollars. Le Koweït a, quant à lui, confirmé qu'il accordera à la Tunisie un prêt de 500 millions de dollars, sur les 5 prochaines années. La Tunisie recevra du Canada un don d'une valeur de 24 millions de dollars, échelonnés sur 4 ans. Pour ce qui concerne la France, une partie des dettes tunisiennes seront converties en des financements de projets de développement en Tunisie et 250 millions d'euros seront injectés annuellement en Tunisie. Selon Khalil Laabidi, directeur général de l'agence de promotion de l'investissement extérieur, la conférence « Tunisia 2020 » a permis de conclure des accords de financements d'une valeur de 10 milliards de dinars.<sup>12</sup>

Néanmoins, les intentions motivant les flux financiers ne sont pas clairement affichées et il y a lieu de s'interroger sur les visées humanistes des donateurs. Ainsi, lorsqu'il était en exercice le parti Ennahda a eu recours au Conseil supérieur des banques islamiques (CSBI), qui

---

<sup>12</sup><http://www.shemsm.net/fr/155403/conference-tunisia-2020-les-aides-financieres-annoncees-en-faveur-de-la-tunisie.html> consulté le 30/11/2016.

supervise plus de 27 banques islamiques, dont la Banque islamique de développement (BID) et *Dubai Islamic Bank*. Comme en Egypte, le Qatar a su profiter de la révolution pour se repositionner sur l'échiquier politique, il en a été de même en Tunisie, où la majorité islamiste issue des élections a fait une place de choix aux autorités qataris, comme en atteste la présence remarquée de l'émir du Qatar à la séance inaugurale de l'Assemblée constituante tunisienne aux couleurs d'Ennahda. Une autre manifestation de cette influence dans les affaires tunisiennes est fournie par Tarek Dhiab, consultant sportif de la chaîne qatarie, qui a accédé à la fonction de ministre des Sports, et de Rafik Ben Abdessalem, directeur du centre de recherches stratégiques rattaché à al-Jazira, devenu le ministre tunisien des Affaires étrangères. Lors de la conférence Tunisia 2020, l'émir du Qatar a annoncé que son pays accorderait un prêt de 1,250 milliard de dollars, afin renforcer le projet de développement de la Tunisie.

## **2.2. Une économie fragilisée par les attentats**

Les attentats ont frappé de plein fouet l'économie tunisienne, dont le redressement est essentiel à la consolidation de la transition tunisienne ; le secteur touristique, essentiellement fondé sur le modèle d'un tourisme de masse de faible qualité, représente, selon le *World Travel and Tourism Council*, 7,4% du PIB tunisien et est particulièrement touché. Alors que la fréquentation touristique avait repris après le printemps arabe en 2011, les attentats terroristes tels que ceux du Bardo et de Sousse ont de nouveau mis à mal le secteur. Selon les chiffres du ministère du Tourisme tunisien, en 2015, la Tunisie a accueilli 5,3 millions de visiteurs. À ce sujet, Vincent Geisser, chargé de recherche au CNRS estime qu'il s'agit d'« *une véritable chute pour le secteur, puisqu'il a accusé une perte d'un million de visiteurs par rapport à l'année précédente, et perdu 80% de touristes européens* »<sup>13</sup>. Plusieurs établissements hôteliers ont fermé dans le pays, notamment sur les zones côtières touristiques. Selon les données de la Banque Mondiale, la Tunisie a enregistré, en 2015, une croissance de 0,8%, contre 2,7%, en 2014. En outre, quelque 473 000 emplois dépendent directement ou indirectement de cette filière, soit 13,9% de la population active. Face à cette crise, la Tunisie doit rétablir la confiance des touristes potentiels et diversifier son modèle d'offre, afin d'amortir l'impact des chocs lié à d'éventuels attentats.<sup>14</sup>

---

<sup>13</sup> Ben Lamin, Meriem coord. Boussois, Sébastien *La Tunisie face à l'expérience démocratique* Paris, éd. du Cygne, impr. 2013, 89p.

<sup>14</sup><http://www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/2016/03/18/29001-20160318ARTFIG00083-ces-pays-que-les-touristes-fuient-a-cause-des-risques-d-attentats.php> consulté le 15/12/2016.

### **2.3. Les diplômés du supérieur au chômage**

Face à la crise de l'emploi, les gouvernements successifs, depuis la révolution, ne sont pas restés inactifs. Dynamisation du rôle du secteur privé et encouragement de l'initiative privée sont les fils conducteurs de lutte contre le chômage annoncés par le gouvernement Chahed. Mais force est de constater que les chiffres du chômage restent alarmants, notamment ceux relatifs aux diplômés de l'enseignement supérieur. La fonction publique étant saturée, Youssef Chahed, chef du gouvernement, souligne, lors du lancement de l'examen de la loi de finances 2017, que « *le retour du rythme de la croissance est une condition sine qua none à l'absorption du taux de chômage élevé, une croissance qui passe inévitablement par l'investissement* ». À cette occasion il a dévoilé les principaux axes du programme dont la promotion de l'initiative privée, le développement des systèmes d'appui de l'Etat et l'impulsion des mécanismes dynamiques, à même de soutenir la création d'emploi notamment dans les régions. Une enveloppe de 250MDT est prévue au titre de financement du programme de l'emploi.

Il n'en demeure pas moins que le taux de chômage se situe au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 aux alentours des 15,5% d'après l'Institut National de la Statistique (INS) qui vient de rendre public un rapport sur l'évolution du marché de l'emploi et du chômage en Tunisie. Le taux de chômage auprès des diplômés de l'enseignement supérieur a affiché une croissance de près de deux points entre le deuxième et le troisième trimestre de l'année en cours, soit un taux de chômage s'établissant à 31,9%<sup>15</sup>. A cela s'ajoute le flux des Tunisiens qui, après le déclenchement de la guerre en Libye, sont venus grossir les rangs des chômeurs.<sup>16</sup>

En janvier 2016, un mouvement social sans précédent depuis la révolution s'est propagé dans toutes les régions intérieures et s'est accompagné de violences contre les symboles de l'État. Des promesses gouvernementales faites en janvier 2016 avaient momentanément apaisé les tensions mais les mouvements sociaux ont repris au printemps, avec près de 990 mouvements collectifs dénombrés en avril puis en septembre<sup>17</sup>.

---

<sup>15</sup>[http://www.huffpostmaghreb.com/2016/11/18/chomeurs-tunisie\\_n\\_13069624.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2016/11/18/chomeurs-tunisie_n_13069624.html) consulté le 14/12/2016

<sup>16</sup><http://www.franceculture.fr/emissions/le-billet-economique/tunisie-le-desenchantement-post-revolutionnaire#> consulté le 14/12/2016.

<sup>17</sup><http://www.leaders.com.tn/article/21538-la-version-integrale-du-rapport-teissier-glavany-et-ce-qui-concerne-particulierement-la-tunisie> consulté le 11/01/2017.

## **2.4. L'économie informelle gangrène le système**

Faute de moyens de contrôle adaptés, la crise de l'emploi s'accompagne de l'accroissement de l'économie informelle dans la part du PIB tunisien qui suscite la colère des patrons et l'inquiétude des responsables, des économistes et des institutions financières internationales. De fait, l'économie informelle représenterait entre 38 et 53 % du PIB tunisien. Ce phénomène n'est pas nouveau en Tunisie, mais depuis la révolution, le contrôle de l'état s'est affaibli : la Tunisie qui compte 650000 contribuables, dispose de moins d'un millier de contrôleurs fiscaux dénués d'équipements et de moyens pour assurer leur tâche. Le manque à gagner est estimé par les fiscalistes à 2 milliards de dinars tunisiens par an. La banque mondiale affiche par ailleurs des statistiques ahurissantes : le secteur informel en Tunisie emploierait 54% de la main d'œuvre et compterait 524.000 micro-entreprises, soit 35% du tissu entrepreneurial national. Le phénomène touche tous les secteurs y compris celui des armes et des devises, avec un impact certain sur la sécurité du pays si cette économie informelle rencontre l'économie criminelle et djihadiste, et sur la valeur de la monnaie tunisienne accentuant les tendances inflationnistes.<sup>19</sup>

En conclusion de ce volet économique, la Tunisie, lourdement fragilisée par les attentats répétés, est prise en étau entre économie informelle omniprésente et croissance inéluctable du chômage. L'incapacité du gouvernement à stimuler l'emploi de la population tunisienne et notamment le tiers de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, actuellement sans activité constitue l'une des plus importantes vulnérabilités qui donnent aux islamistes des prises sur la manipulation des masses. Par ailleurs, même si la réussite de la transition tunisienne a permis au pays de s'assurer d'importants soutiens financiers étrangers, ces financements ne sont pas exempts d'arrière-pensées, qu'il s'agisse de faire de la Tunisie une vitrine de transition démocratique au sein du monde arabe, de prendre position pour obtenir des contrats ultérieurs ou encore de féodaliser l'économie tunisienne pour satisfaire des visées idéologiques. Les islamistes ont par ce biais pris position au sein du système économique tunisien.

---

<sup>19</sup><http://www.kapitalis.com/kapital/28634-l-economie-informelle-en-tunisie-etat-des-lieux-et-solutions-possibles.html> consulté le 18/12/2016.

### **3. Volet sécuritaire**

Au plan sécuritaire subsistent des menaces de déstabilisation majeure, et l'équilibre entre sécurité et transition démocratique est fragile. Les risques de déstabilisation de la Tunisie sont élevés, que ce soit par le terrorisme, qui a frappé par trois fois en 2015 et à nouveau en 2016, par les effets de crise libyenne, ou par le retour des combattants tunisiens de Syrie et d'Irak. Depuis 2011, la Tunisie est confrontée au développement de l'activité terroriste et fait désormais face à l'émergence d'un courant pro-Daech et au retour de combattants aguerris du Levant et de Libye. En réponse à ces menaces, les autorités tunisiennes ont adopté une stratégie nationale de lutte contre le terrorisme qui englobe les aspects sécuritaire, militaire, éducatif et religieux.

#### **3.1. Les groupes armés terroristes en Tunisie**

Malgré des défections au profit du courant pro-Daech, la Katiba Okba Ibn Nafâa (OIN) reste le principal groupe armé terroriste actif en Tunisie. Présente dans les régions montagneuses du Nord Ouest du pays, elle bénéficie d'un soutien logistique d'Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI). En dépit des opérations de ratissage menées par les forces de sécurité, elle dispose encore de combattants. La katiba OIN mène principalement des attaques contre les forces tunisiennes, en représailles aux opérations de ratissage qui la visent, et exerce une pression constante sur la population par des actes de pillage et des assassinats<sup>2021</sup>. Ayant prêté allégeance à Daech fin 2014, le courant Jund al-Khilafa est constitué de dissidents de la katiba OIN rejoints par un nombre croissant de candidats tunisiens au Djihad. Ce groupe est implanté dans le gouvernorat de Kasserine et compte également des cellules dormantes dans plusieurs villes du pays. Ce courant pourrait bénéficier du retour des combattants tunisiens de Libye et du Levant (effectif estimé entre 3000 et 5000 hommes).

#### **3.2. La stratégie nationale de lutte contre le terrorisme**

Fin 2015, les autorités ont mis en place une stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et décidé d'allouer 225 millions d'euros pour son application. Ce plan prévoit le renforcement des capacités de lutte antiterroriste par l'acquisition d'équipement et de matériel

---

<sup>20</sup> [http://www.huffpostmaghreb.com/2016/08/30/tunisie-terrorisme\\_n\\_11774130.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2016/08/30/tunisie-terrorisme_n_11774130.html) consulté le 12/01/2017.

<sup>21</sup> <http://www.leaders.com.tn/article/21538-la-version-integrale-du-rapport-teissier-glavany-et-ce-qui-concerne-particulierement-la-tunisie> consulté le 12/01/2017.

au profit de l'armée et des forces de sécurité intérieure, ainsi que par l'augmentation des ressources au profit des programmes de lutte contre l'extrémisme religieux.

Les forces de sécurité déployées sur l'ensemble du territoire connaissent un niveau d'activité particulièrement élevé et un manque d'équipement. Les opérations effectuées par la Garde Nationale (ministère de l'intérieur) et les forces armées dans les zones montagneuses ont permis de réduire les capacités des groupes terroristes retranchés dans ces régions. Les autorités tunisiennes ont créé des zones militaires fermées, au sud ainsi qu'au nord-ouest du pays, dans lesquelles les forces de sécurité conduisent des opérations antiterroristes<sup>22 23</sup>. Des zones tampons ont été mises en place le long de la frontière sud et sud-est, sujettes au risque d'infiltration terroriste depuis la Libye.<sup>24</sup> La construction d'un système de protection le long de la frontière tuniso-libyenne ne permet toujours pas de garantir l'intégrité de cette dernière contre les incursions de groupes armés terroristes. L'attaque du 7 mars 2016 de la ville de Ben Gerdane, menée depuis le territoire libyen, a démontré la nécessité pour la Tunisie d'intégrer pleinement les mutations de la situation sécuritaire libyenne dans la réorganisation de son dispositif de surveillance. Le recul de Daech en Libye fait craindre de nouvelles incursions à la frontière tunisienne.<sup>25</sup>

Pour répondre aux menaces terroristes, les autorités tunisiennes coordonnent leurs actions avec celles de l'Algérie et rénovent leurs partenariats avec les Etats-Unis, les pays européens et l'Union européenne. Le groupe G7+3 a ainsi été créé à l'été 2015 afin de mieux coordonner l'assistance des pays occidentaux et a effectivement permis de faire progresser la coopération, en matière de protection des sites touristiques et sensibles, de lutte contre le terrorisme, de protection des frontières et de sécurité des aéroports<sup>26</sup>.

Mais le climat d'insécurité fragilise la transition démocratique tunisienne. Ainsi la délinquance et la criminalité, relativement faibles jusqu'à la révolution, ont considérablement augmenté, du fait de l'incapacité des forces de l'ordre, de l'évasion de milliers de criminels de

---

<sup>22</sup><http://directinfo.webmanagercenter.com/2015/07/10/tunisie-nouvelle-liste-des-zones-militaires-fermees/> consulté le 15/01/2017.

<sup>23</sup><https://www.tunisienumerique.com/tunisie-extension-des-zones-militaires-fermees/260643> consulté le 15/01/2017.

<sup>24</sup> <http://www.rfi.fr/afrique/20130830-tunisie-cree-zones-tampons-frontieres> consulté le 15/01/2017

<sup>25</sup> RAPPORT D'INFORMATION DÉPOSÉ PAR LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 27 avril 2016 sur sur la coopération européenne avec les pays du Maghreb Président M. GUY TEISSIER Rapporteur M. JEAN GLAVANY.

<sup>26</sup><http://www.leaders.com.tn/article/21538-la-version-integrale-du-rapport-teissier-glavany-et-ce-qui-concerne-particulierement-la-tunisie> consulté le 11/01/2017.

droit commun en janvier et février 2011, et d'un climat général plus permissif depuis la chute de Ben Ali. Par ailleurs, dans la loi de lutte contre le terrorisme votée par le Parlement en juillet 2015, est prévue la levée du moratoire sur la peine de mort observé depuis 1991. L'état d'urgence a été rétabli par le président en novembre 2015 et est encore en vigueur jusqu'à la date de rédaction de la présente étude. Sous couvert de la lutte contre le terrorisme, des pratiques abolies par la révolution de 2011 sont remises au goût du jour.

## 4. Le champ médiatique et culturel

Le départ de Ben Ali en 2011 a libéré les médias de la mainmise de l'Etat tunisien permettant à de nouveaux acteurs d'investir l'espace médiatique ; pour autant la liberté d'expression est loin d'être totale et sur le plan culturel, la pression islamiste est vivement ressentie.

### 4.1. *La libéralisation de la sphère médiatique*

Sous Ben Ali, l'agence de presse Tunis Afrique Presse était contrôlée par l'Etat et relayait principalement les communiqués fournis par la présidence ou les compte-rendus ministériels, tandis que la radio-télévision tunisienne (RTT) était dirigée par un député du comité central du parti au pouvoir.

*« Citée dans le document de la Ligue des droits de l'homme, une étude réalisée il y a quelques années par l'institut de presse et des sciences de l'information (IPSI), un organisme public tunisien, à partir d'un échantillon des journaux télévisés, a confirmé que le pouvoir s'y taillait la part du lion. Le seul compte rendu des activités du président occupe 40% du journal ; Si l'on ajoute la couverture des activités du gouvernement et le suivi du RCD, le parti de Ben Ali, ne reste plus pour l'opposition que 5% du temps d'antenne – les sports, les faits divers et les événements internationaux occupant le reste des journaux télévisés<sup>27</sup>. »*

Après avoir été soumis avant 2011 au contrôle de l'Etat, les médias en Tunisie sont devenus libres et indépendants après la révolution. Avec 35 radios et 10 chaînes de télévision, le paysage audiovisuel s'est diversifié de même que la presse avec 187 nouveaux périodiques. De nouvelles pratiques journalistiques et de nouveaux organismes de régulation ont vu le jour, ainsi l'Instance Nationale pour la Réforme du domaine de l'Information et de la Communication (INRIC) et la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA) ont été créées. L'INRIC a pour but de superviser et réguler les médias et est également chargée d'attribuer des licences à des stations de radio sur la bande FM ou aux chaînes de télévision. L'HAICA a été chargée de contrôler la transparence et le pluralisme des médias audiovisuels.

Dans ce cadre, Youssef Chahed, chef du gouvernement tunisien, réaffirmait encore le 26 juillet 2016, lors de son allocution à la plénière consacrée au vote de confiance de son

---

<sup>27</sup> Nicolas Beau, Jean-Pierre Tuquoi, *op.cité* p 133-135.

Gouvernement, qu'il porterait ses efforts sur la préservation de la liberté d'expression<sup>28</sup>. Au classement mondial de la liberté de la presse publié par Reporters sans frontières (RSF) en avril 2016, la Tunisie connaît une des évolutions les plus importantes des pays du monde arabe, passant de la 164<sup>ème</sup> place sur 179 en 2010 avant la chute de Ben Ali, puis à la 133<sup>ème</sup> place en 2012 et la 126<sup>ème</sup> en 2015.<sup>29</sup>

Indéniablement, le paysage médiatique a vécu une large mutation qui a permis d'élargir l'offre audiovisuelle et de libérer la parole. Néanmoins, outre le fait que la censure en vigueur sous Ben Ali n'a pas été totalement abrogée, la rapidité du processus évolutif est à l'origine de plusieurs fragilités structurelles qui sont autant de portes ouvertes à l'idéologie islamiste.

#### **4.2. Plusieurs vulnérabilités accompagnent la libéralisation soudaine**

En effet, s'il n'y a plus d'arrestations arbitraires ou d'emprisonnement, les journalistes tunisiens continuent de subir de multiples pressions et l'accusation de diffamation est encore régulièrement utilisée contre ceux qui dérangent. La presse tunisienne, désormais libre, continue de pratiquer largement l'autocensure même si quelques médias en ligne tentent de changer les pratiques journalistiques.<sup>30</sup> L'instance de l'audiovisuel, la HAICA, créée en mai 2013, pâtit d'un manque de moyens et de soutien. Par ailleurs, la désignation de ses membres par la présidence, en vertu des exigences du décret-loi 116, engendre un manque de légitimité, ses décisions faisant systématiquement l'objet de critiques virulentes des médias<sup>31</sup>. Entre dévoiement du professionnalisme et de l'éthique, faiblesse des organes de contrôle et manque de traçabilité des financements, les médias prêtent le flanc au populisme.

Si l'ouverture de la communication a permis la diversification de l'offre médiatique elle a aussi ouvert un champ aux islamistes en la matière. Ainsi, largement censurés sous Ben Ali qui redoutait la démocratisation d'internet, les sites web militants de tout bord ont développé les outils et les savoir-faire permettant de braver l'interdit qu'ils subissaient sous l'ancien régime. Cette cyber-dissidence, qui a joué un rôle primordial dans le processus révolutionnaire, est aujourd'hui mise à profit par les groupes islamistes et l'émergence de sites web, en

---

<sup>28</sup> [http://www.huffpostmaghreb.com/2016/08/27/arp-youssef-chahed- n\\_11734830.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2016/08/27/arp-youssef-chahed- n_11734830.html) consulté le 15/11/2016

<sup>29</sup> <https://rsf.org/fr/tunisie> consulté le 12/11/2016.

<sup>30</sup> *id.*

<sup>31</sup> <http://ajo-fr.org/article-recent/medias-tunisiens-ont-reussi-lepreuve-de-liberte> consulté le 23/11/2016.

particulier sur les médias sociaux, leur a offert un levier de propagande et de contestation des médias officiels en Tunisie<sup>32</sup>.

Par ailleurs, la liberté d'expression autorisée par la révolution rencontre l'opposition de l'idéologie salafiste. Les productions artistiques désapprouvées par les salafistes donnent lieu à de véritables prises d'assauts sur les lieux publics. A ce titre, l'exemple de la diffusion en 2011 du film *Persepolis* de Marjane Satrapi par la chaîne de télévision Nessma est édifiant. Relatant l'histoire de la révolution iranienne à travers les yeux d'une petite fille, le film comporte une scène représentant le visage d'Allah, provoquant la fureur des islamistes extrémistes. Alors que celui-ci avait déjà été diffusé par la télévision tunisienne sans provoquer le moindre incident, le siège de la télévision privée tunisienne Nessma TV a été pris d'assaut le 14 octobre 2011 par près de trois cents salafistes. Mais cet événement n'est pas isolé, comme le décrivent Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi :

*« [...] Même scénario lors de la projection d'un film de Nadia El Fani, Laïcité, In Chah Allah, en juillet 2011. Des militants salafistes prennent alors d'assaut la salle de cinéma l'AfricArt pour empêcher la diffusion et blessent son directeur. [...] On peut dans le même registre évoquer le saccage, le 10 juin 2012, de l'exposition du « Printemps des Arts » à la galerie Abdelliya de la Marsa dans la banlieue Nord de Tunis. Cette exposition a, au nom d'une vision totalitaire de l'expression artistique, provoqué de nombreuses et violentes émeutes à Tunis et dans le Nord-Ouest du pays au nom de ' la défense des valeurs du sacré' »<sup>33</sup>.*

De même, les salafistes s'en prennent aux lieux représentatifs de la tradition islamiste. Les raisons de cette hostilité aux traces de la pensée musulmane du XIX<sup>ème</sup> siècle résident, d'une part, dans l'aversion à l'encontre de pratiques religieuses populaires et rurales considérées comme anachroniques et arriérées et, d'autre part, dans la récusation portée par le wahhabisme, matrice du salafisme à l'encontre de traditions préislamiques autrement dit « mécréantes ».

*« Traditionnellement hostiles aux confréries religieuses musulmanes, les salafistes ont, par ailleurs, détruit une quarantaine de mausolées, trésors du patrimoine historique de la Tunisie, suscitant de vives protestations de la part d'une population attachée à cet islam vernaculaire. Les confréries maraboutiques sont d'ailleurs une des composantes essentielles de l'identité de l'ensemble des pays du Maghreb »<sup>34</sup>.*

---

<sup>32</sup> <http://docplayer.fr/7443371-Pouvoir-mediatique-et-transition-politique-le-cas-de-la-tunisie.html> consulté le 03/12/2016.

<sup>33</sup> Labat, Séverine, *op cité*, p.62.

<sup>34</sup> *Ibid* p 141.

Ainsi, après 23 ans de censure et d'asservissement à l'appareil étatique, l'expression médiatique et culturelle a bénéficié d'une libéralisation soudaine concomitante de la transition démocratique. Cet acquis de la révolution est promu par les gouvernements tunisiens et des outils visant à normaliser le processus ont été créés. Mais la rapidité de la mutation et la faiblesse des organes de contrôle ont engendré des vulnérabilités, la liberté d'expression nouvelle bénéficiant tant aux défenseurs de la démocratie qu'à ses détracteurs. Dans ce contexte, les courants islamistes trop longtemps condamnés au silence ont saisi l'occasion d'un prosélytisme désinhibé.

## 5. Champ sociétal, le système éducatif tunisien

L'analyse du domaine sociétal présentée dans cette étude se concentrera sur l'examen du système éducatif tunisien. Vecteur des espoirs futurs, l'enseignement est une cible identifiée par les islamistes. Dans ce domaine, le gouvernement se pose résolument en rempart contre l'idéologie radicale et tente de corriger les faiblesses conjoncturelles et structurelles du système.

### 5.1. *Le fonctionnement du système éducatif*

La structure du système éducatif tunisien, inspiré du système français est composé de :

- un enseignement de base obligatoire de 9 ans constitué d'un premier cycle primaire de 6 ans et d'un second cycle ou cycle préparatoire, dispensé dans des collèges.
- un enseignement secondaire qui dure 4 ans et sanctionné par l'obtention du baccalauréat.
- un enseignement supérieur sanctionné par les diplômes de licence, master et doctorat, outre les diplômes spécifiques.
- un système de formation professionnelle qui délivre trois niveaux de diplômes suite à l'enseignement de base (CAP, BTP et BTS) ainsi qu'un ensemble de certificats non diplômants.

De manière mécanique, les très importants efforts de scolarisation primaire et secondaire réalisés ces dernières années conduisent à une forte hausse des effectifs étudiants en Tunisie. Des aménagements et des corrections ont été introduits, depuis dix ans, à tel ou tel niveau de l'architecture complexe de l'école et de l'université. Mais les problèmes de fond demeurent, et constituent des handicaps majeurs dans la nouvelle phase de développement que traverse le pays<sup>35</sup>.

### 5.2. *Réforme structurelle du milieu éducatif, le Livre blanc sur le système éducatif*

Le 29 mai 2016, le ministère de l'Éducation a publié « le livre blanc : Projet de réforme du système éducatif en Tunisie », avec le slogan suivant : « *Pour une école tunisienne*

---

<sup>35</sup> Mahmoud Yaagoubi, *Rapport Analyse du système éducatif Tunisien 2013* dans le cadre du programme de l'Organisation International du travail financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le développement (AECID), en partenariat avec l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ) consulté le 07/12/2016.

*équitable, hautement performante qui forme le citoyen et relève la patrie* »<sup>36</sup>. Le « Livre blanc » est le fruit du dialogue national pour la réforme de l'éducation, entrepris depuis le 23 avril 2015, et qui réunit syndicats, ministères et des organisations de la société civile. Ce rapport souligne ainsi les écarts entre les régions, entre les établissements et entre les individus. Selon les régions par exemple, le taux d'enfants bénéficiant d'un apprentissage préscolaire varie du simple au double (de 44 à 98 %) ; de grandes disparités existent également dans la population des enseignants tant dans leur recrutement ou leur formation initiale ou continue. Les moyens dont bénéficient les établissements sont variables selon les régions et certains résultats chutent rapidement particulièrement dans les écoles isolées en milieu rural. Quant à l'encombrement des classes, la région du Kef arrive en tête avec des effectifs de plus de 50 élèves par classe. Le recours de plus en plus nécessaire à des cours particuliers ou des moyens parascolaires remet en cause le principe de la gratuité de l'enseignement public, instauré depuis l'indépendance et exclut de fait la frange la plus modeste de la société.

Le système éducatif tunisien fondé sur une centralisation excessive ne laisse aucune latitude aux échelons locaux et souffre d'un déficit de gouvernance ; en dépit de dépenses en constante augmentation, l'Etat ne parvient pas à améliorer le rendement coût-efficacité de l'enseignement. Pour le niveau primaire, l'Etat dépense actuellement 1 300 dinars par élève contre 280 dinars en 1995. Pour le secondaire, les dépenses s'élèvent à 2 400 dinars en 2015 contre 475 dinars en 1995 par élève.<sup>37</sup>

La refonte de l'éducation s'échelonne sur cinq ans, de 2016 à 2020. Dans ce cadre, le livre blanc prône une réorganisation fonctionnelle des administrations centrales et régionales, le renforcement des formations professionnelles en adéquation avec le marché de l'emploi et une révision systématique du mode de gestion des moyens financiers, en instituant la gestion «participative», la transparence et le recours éventuel à des fonds privés. À peine esquissées, les réformes portées par le "livre blanc" sont sujettes à polémique, ballotées entre des calculs politiques d'un côté et syndicalistes de l'autre côté.

---

<sup>36</sup> <http://edupronet.com/les-defis-et-les-enjeux-de-la-reforme-du-systeme-educatif-tunisien/> consulté le 07/12/2016

<sup>37</sup> [http://www.huffpostmaghreb.com/2016/05/30/tunisie-livre-blanc-education\\_n\\_10206190.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2016/05/30/tunisie-livre-blanc-education_n_10206190.html) Tunisie: Le "livre blanc" de l'éducation nationale, un vaste chantier en plein désert \_HuffPost Tunisie Par Rihab Boukhayatia Publication: 30/05/2016 18h33 CEST Mis à jour: 31/05/2016 17h45 CEST\_ consulté le 18/01/2016.

### 5.3. *Islam et éducation*

Dans l'enseignement public les cours de religion sont obligatoires durant les neuf premières années de scolarité ; pour les lycéens, le programme scolaire comporte un enseignement sommaire de la pensée islamique. Dans le cadre du projet de réforme de l'école nationale et du plan de lutte contre le terrorisme, le 16 avril 2016 le ministre des Affaires religieuses et le ministère de l'Education nationale ont conclu un accord visant à dispenser, durant l'été, des cours de religion au sein des établissements scolaires. L'initiative controversée a engendré une levée de bouclier des partisans de la laïcité à laquelle les défenseurs de la mesure répondent que l'islam est la religion en Tunisie en vertu de sa constitution et que ces cours seront pris en charge par des enseignants d'éducation islamique relevant des ministères de l'Education et des Affaires religieuses et non pas par des associations. Le but affiché de cet enseignement consiste à établir tôt dans l'esprit des jeunes un rempart idéologique maîtrisé contre la lecture coranique radicale faite par certains salafistes.

Or l'influence islamiste dans l'éducation des enfants intervient dès le plus le jeune âge.

*« On compte actuellement [ndlr 2013] plus de deux cents « jardins d'enfants » coraniques créées en toute impunité par des associations « religieuses » et échappant à tout contrôle et inspection de la part du ministère de la femme et de la Famille. Ces « jardins d'enfants » n'offrent pas des fleurs et de la joie aux tout jeunes enfants, mais une prison conçue pour les embrigader. Une prison qui fait de nos enfants, des victimes d'un projet politique qui ne conçoit l'islam que dans le refus de l'autre, l'exclusion et l'extrême violence antinomique à une foi sereine. Que proposent ces institutions au service des partis politiques islamistes à nos petits de trois ou cinq ans ? Tout d'abord, la séparation entre filles et garçons : on inculque déjà à la petite fille qu'elle représente le péché, qu'elle doit être voilée et que son corps doit être caché sous des robes amples et longues, on veut la convaincre qu'elle est coupable. Quant au programme des activités proposées, il est entièrement consacré à l'enseignement du Coran et à sa récitation : réciter, rien que réciter les versets coraniques. »<sup>38</sup>*

Le 27 janvier 2016, la ministre de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées, Samira Marai, a mis fin aux activités des écoles maternelles dispensant un enseignement religieux sans autorisation d'exercer, en vertu de la loi qui exige que les espaces dédiés à la petite enfance aient l'aval du ministère et appliquent le programme pédagogique officiel. La ministre a précisé que les jardins d'enfants visés font une lecture du Coran sans lien avec les valeurs de l'islam « en enracinant chez les enfants le sentiment de la peur et de l'angoisse à travers l'enseignement du châtiment de la tombe et en personnifiant les ténèbres de l'enfer au

---

<sup>38</sup> Labat , Séverine, *op cité*, p.49.

*lieu d'apprendre aux petits l'amour d'Allah* ». Noureddine Bhiri, président du groupe parlementaire du parti Ennahdha à l'Assemblée a aussitôt critiqué la mesure avec le soutien du lobbyiste Radhouane Masmoudi, président du Centre d'études sur l'islam et la démocratie (CSID). Ce dernier a appelé à une refonte totale du système éducatif et préconisé la séparation entre les filles et les garçons arguant que des études démontrent que les établissements non mixtes affichent de meilleurs résultats.<sup>39</sup>

Ainsi, tandis qu'Ennahda reste toujours écartelé entre apparente ouverture démocratique et idéologie islamiste rigoriste, le gouvernement se pose en rempart contre les tentatives multiples d'islamisation du système éducatif.

---

<sup>39</sup><http://www.jeuneafrique.com/298922/politique/tunisie-fermeture-ecoles-coraniques-ne-beneficient-dautorisation/> consulté le 05/01/2017.

## Conclusion

Depuis l'onde de choc de la révolution de 2011, la Tunisie, symbole du « Printemps arabe », voit sa transition démocratique fragilisée par un contexte économique et social très dégradé, la rendant d'autant plus vulnérable aux visées des islamistes.

Le parti Ennahda, première force politique au parlement et dans le pays, demeure le principal soutien du gouvernement et participe à la coalition gouvernementale. Par ailleurs, les personnalités mises en avant dans la nouvelle « majorité présidentielle » telles que Hamed Elhachimi, le fils du président, et Ridha Belhaj, ancien directeur de cabinet, voient leur légitimité contestée au sein de la majorité du fait de leurs liens avec l'ancien régime de Ben Ali.<sup>40</sup>

Les gouvernements peinent à satisfaire les revendications de la population et beaucoup de Tunisiens, enthousiasmés par la dynamique réformatrice initiale, ont vu leurs conditions de vie se dégrader depuis 2011. La stagnation économique alimente un chômage de masse, qui touche en particulier les jeunes. Sans réponse adaptée, de nouvelles manifestations de la colère populaire sont probables.

Au plan sécuritaire subsistent des menaces de déstabilisation majeure. La menace prend le visage d'un terrorisme urbain, interagissant avec le djihadisme international, de plus en plus aligné sur la stratégie de Daech. Les problèmes de sécurité fragilisent la transition démocratique tunisienne, et la lutte contre le terrorisme justifie désormais le recours à des mesures liberticides.

La Tunisie a achevé la première phase de sa transition, mais sa démocratie reste fragile

Alors qu'en Algérie prédomine l'incertitude sur la succession du président et l'avenir économique du pays, qu'en Libye plane la menace d'une guerre civile, qu'au Maroc la situation économique et sociale pourrait être source d'instabilité, la Tunisie apparaît plus que jamais dans la région comme la figure de proue d'une transition démocratique qu'il convient de protéger contre les tentatives islamistes déstabilisatrices.

---

<sup>40</sup>RAPPORT D'INFORMATION DÉPOSÉ PAR LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 27 avril 2016 sur la coopération européenne avec les pays du Maghreb Président M. GUY TEISSIER Rapporteur M. JEAN GLAVANY.

# Bibliographie

## Ouvrages imprimés

- Nicolas Beau, Jean-Pierre Tuquoi, *Notre ami Ben Ali : l'envers du "miracle tunisien"*, Paris, Éd. la Découverte, 2002, 241p.
- Labat , Séverine, *Les islamistes tunisiens : entre l'État et la mosquée*, Paris : Demopolis, impr. 2013, 265p.
- Chaouki Triai sous la direction de Bourgou, Taoufik, *Tunisie : le système autoritaire et sécuritaire de Ben Ali de 1987 à 2011*, 2013, 86p.
- Puchot, Pierre, *Tunisie une révolution arabe*, Paris : Galaade éd. , impr. 2011, 229p.
- Ben Lamin, Meriem coord. Boussois, Sébastien *La Tunisie face à l'expérience démocratique* Paris : Éd. du Cygne, impr. 2013, 89p.
- Celine Lussato « *d'où vient le parti islamique En-Nahdha ?* », Le Nouvel Observateur du 06 février 2013,
- International Crisis Group « *Violences et défi salafiste* », *Rapport Moyen-Orient / Afrique du Nord*, n°137, 13 février 2013
- Rapport d'information déposé par la commission des affaires étrangères en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 27 avril 2016 sur sur la coopération européenne avec les pays du Maghreb Président M. GUY TEISSIER Rapporteur M. JEAN GLAVANY
- Yaagoubi, Mahmoud, *Rapport Analyse du système éducatif Tunisien 2013* dans le cadre du programme de l'Organisation International du travail financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le développement (AECID), en partenariat avec l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ) consulté le 07/12/2016

## Sites web consultés

- <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20111027.OBS3399/tunisie-d-ou-vient-le-parti-islamique-ennahdha.html>, consulté le 13/10/2016
- <https://rsf.org/fr/tunisie> consulté le 12/11/2016
- [http://www.huffpostmaghreb.com/2016/08/27/arp-youssef-chahed-\\_n\\_11734830.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2016/08/27/arp-youssef-chahed-_n_11734830.html) consulté le 15/11/2016

- <http://ajo-fr.org/article-recent/medias-tunisiens-ont-reussi-lepreuve-de-liberte> consulté le 23/11/2016
- <http://www.shemsm.net/fr/155403/conference-tunisia-2020-les-aides-financieres-annoncees-en-faveur-de-la-tunisie.html> consulté le 30/11/2016
- <http://docplayer.fr/7443371-Pouvoir-mediatique-et-transition-politique-le-cas-de-la-tunisie.html> consulté le 03/12/2016
- <http://edupronet.com/les-defis-et-les-enjeux-de-la-reforme-du-systeme-educatif-tunisien/> consulté le 07/12/2016
- [http://www.huffpostmaghreb.com/2016/11/18/chomeurs-tunisie\\_n\\_13069624.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2016/11/18/chomeurs-tunisie_n_13069624.html) consulté le 14/12/2016
- <http://www.franceculture.fr/emissions/le-billet-economique/tunisie-le-desenchantement-post-revolutionnaire#> consulté le 14/12/2016
- <http://www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/2016/03/18/29001-20160318ARTFIG00083-ces-pays-que-les-touristes-fuient-a-cause-des-risques-d-attentats.php> consulté le 15/12/2016
- <http://www.kapitalis.com/kapital/28634-1-economie-informelle-en-tunisie-etat-des-lieux-et-solutions-possibles.html> consulté le 18/12/2016
- <http://www.jeuneafrique.com/298922/politique/tunisie-fermeture-ecoles-coraniques-ne-beneficiant-dautorisation/> consulté le 05/01/2017
- <http://www.leaders.com.tn/article/21538-la-version-integrale-du-rapport-teissier-glavany-et-ce-qui-concerne-particulierement-la-tunisie> consulté le 11/01/2017
- [http://www.huffpostmaghreb.com/2016/08/30/tunisie-terrorisme\\_n\\_11774130.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2016/08/30/tunisie-terrorisme_n_11774130.html) consulté le 12/01/2017
- <http://directinfo.webmanagercenter.com/2015/07/10/tunisie-nouvelle-liste-des-zones-militaires-fermees/> consulté le 15/01/2017
- <https://www.tunisienumerique.com/tunisie-extension-des-zones-militaires-fermees/260643> consulté le 15/01/2017
- <http://www.rfi.fr/afrique/20130830-tunisie-creer-zones-tampons-frontieres> consulté le 15/01/2017
- [http://www.huffpostmaghreb.com/2016/05/30/tunisie-livre-blanc-educa\\_n\\_10206190.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2016/05/30/tunisie-livre-blanc-educa_n_10206190.html) Tunisie: Le "livre blanc" de l'éducation nationale, un vaste chantier en plein désert \_HuffPost Tunisie Par Rihab Boukhayatia Publication: 30/05/2016 18h33 CEST Mis à jour: 31/05/2016 17h45 CEST consulté le 18/01/2016

## **Annexes**

- Chronologie
- Carte administrative de la Tunisie

## **Annexe 1 : chronologie**

Rappel des dates-clés de la Tunisie depuis la chute de Ben Ali le 14 janvier 2011

### **2011**

- 14 janvier : Ben Ali fuit pour l'Arabie Saoudite après 23 ans au pouvoir à l'issue d'une révolte populaire déclenchée par l'immolation par le feu le 17 décembre d'un jeune vendeur ambulant de Sidi Bouzid.
- 25 février : des manifestations et des heurts avec la police forcent Mohamed Ghannouchi, dernier Premier ministre de Ben Ali, à la démission. Il est remplacé par Beji Caïd Essebsi, vétéran de la vie politique tunisienne.
- 1er mars : légalisation du mouvement islamiste Ennahdha.
- 23 octobre : premières élections libres de l'histoire du pays: Ennahdha remporte 89 des 217 sièges de l'Assemblée constituante.
- 12-14 décembre : Moncef Marzouki, militant de gauche et opposant à Ben Ali, est élu chef de l'Etat par la Constituante. Hamadi Jebali, numéro 2 d'Ennahdha, est chargé de former le gouvernement.

### **2012**

- 11-12 juin : vague de violences impliquant des groupes de salafistes et de casseurs.
- 16 juin: l'ancien premier ministre Béji Caïd Essebsi annonce la création d'un nouveau parti baptisé Nida Tounes.
- 13 août 2012 : naissance d'une coalition entre plusieurs partis, nationalistes et communistes baptisée "Le Front populaire".
- 14 septembre: des centaines de manifestants dénonçant un film islamophobe sur internet, dont de nombreux salafistes jihadistes présumés, attaquent l'ambassade américaine. Quatre morts parmi les assaillants.
- 27 novembre-1er décembre : heurts à Siliana, au sud-ouest de Tunis: 300 blessés. Les mouvements sociaux dégénéralent en violences se sont multipliés les mois précédents.

### **2013**

- 6 février : l'opposant Chokri Belaïd est tué à Tunis. L'assassinat, attribué à une mouvance jihadiste, provoque une crise politique qui conduit à la démission du gouvernement et à un nouveau cabinet dirigé par l'islamiste Ali Larayedh.
- 19 février : le chef du gouvernement Hamadi Jebali démissionne et annonce l'échec son initiative de former un gouvernement de compétences.
- 17 mai : le ministère de l'intérieur interdit la tenue du congrès d'Ansar Al-Chariaa prévu le 19 mai 2013 à Kairouan.

- 25 juillet : Mohamed Brahmi, opposant nationaliste de gauche, est assassiné près de Tunis. Ce meurtre plonge le pays dans une nouvelle crise politique.

## 2014

- 26 janvier : après des mois de négociations pour sortir de la crise, une Constitution est adoptée, avec plus d'un an de retard.
- 29 janvier: le gouvernement apolitique de Mehdi Jomaa est formé. Les islamistes se retirent du pouvoir.
- 16 juillet : 15 soldats sont tués dans une attaque attribuée à des jihadistes sur le mont Chaambi, pire assaut du genre de l'histoire de l'armée. La Tunisie fait face depuis la révolution à un essor de la mouvance djihadiste, qui a fait des dizaines de morts dans les rangs des forces armées.
- 26 octobre : Le parti anti-islamiste Nida Tounes de Béji Caïd Essebsi remporte les législatives, avec 86 des 217 sièges de l'Assemblée, devançant EnnahdHa (69 sièges). Nida Tounes regroupe aussi bien des figures de gauche et de centre-droit que des proches du régime de Ben Ali.
- 2 décembre : Le premier Parlement depuis la révolution prend ses fonctions. Depuis fin 2011, le pouvoir législatif était exercé par l'Assemblée nationale Constituante (ANC).
- 18 décembre: Des jihadistes ralliés au groupe Etat islamique (EI) revendiquent les assassinats de Belaïd et Brahmi, en menaçant d'autres violences.
- 21 décembre : Béji Caïd Essebsi remporte à 88 ans le second tour de la présidentielle avec 55,68% des voix face au président Marzouki. Le 31 décembre, il prend ses fonctions de président, devenant le premier chef de l'Etat élu démocratiquement du pays quatre ans après la révolution.

## 2015

- 4 janvier : un policier assassiné à El Ghriefet dans la délégation d'El Fahs (gouvernorat de Zaghouan) par un groupe de takfiristes alors qu'il rentrait de son travail. Treize extrémistes religieux arrêtés.
- 5 janvier : l'ex-ministre de l'Intérieur Habib Essid, qui a occupé plusieurs postes sous Ben Ali, est chargé de former un gouvernement. Ennahdha indique accueillir "positivement la nomination" de M. Essid, en se disant prêt à "coopérer pleinement" avec lui. Le Congrès pour la République (CPR) annonce son adhésion au « Mouvement du peuple des citoyens », formation politique lancée par l'ancien président de la République provisoire, Moncef Marzouki, au lendemain de la proclamation des résultats du second tour de la présidentielle.
- 7 janvier : le ministère de l'Intérieur autorise les agents de l'ordre à garder leurs armes en dehors des horaires de travail. La Tunisie condamne l'attaque terroriste perpétrée par un groupe armé au local du magazine satirique français Charlie Hebdo à Paris, faisant 12 morts. Le chef du gouvernement provisoire Mehdi Jomaa participe, le 11 janvier, à Paris, à la « marche républicaine » contre le terrorisme.
- 11 février : arrestation, à Nabeul, de 20 membres d'un groupe terroriste baptisé «Katibat Abou Meriam». Le groupe est composé de 6 cellules terroristes spécialisées dans les renseignements, le financement et l'embrigadement.

- 17 février : quatre agents de la garde nationale tombent en martyrs dans une attaque terroriste à Boulaaba à Kasserine.
- 18 février : la chambre criminelle de la Cour d'appel de Tunis a condamné 20 suspects impliqués dans l'affaire de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Tunis.
- 18 mars : une attaque terroriste perpétrée par deux hommes armés au Musée du Bardo fait 24 morts et 47 blessés. Les deux terroristes ont été abattus par les forces de l'ordre avant la libération de tous les touristes pris en otage durant cet assaut. Une marche nationale et internationale contre le terrorisme est organisée, le 29 mars à Tunis. La Tunisie décide de mettre fin au gel des relations diplomatiques avec la Syrie et la Libye. Cinq militaires tués et trois autres blessés dans un guet-apens qui a ciblé une patrouille militaire dans la zone de Meghilla, dans la délégation de Sbeïtla (Gouvernorat de Kasserine).
- 10 avril : démarrage de la construction des barrières sécuritaires sur la frontière tuniso-libyenne, avec notamment un dispositif de contrôle électronique, équipé de radars terrestres fixes.
- 15 avril : l'UE approuve le décaissement 100 millions d'euros en faveur de la Tunisie (soit l'équivalent de 210,350 millions de dinars) sous forme de prêts pour aider le pays à surmonter les défis économiques. Le prêt a été débloqué le 7 mai 2015. Signature, à Tunis, d'un accord de coopération entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) en vertu duquel le PNUD va accompagner et assister l'ARP durant la période 2015-2019.
- 22 avril : trois militaires de l'armée nationale sont tués dans des affrontements entre les unités de l'armée et un groupe terroriste à Djebel Salloum, gouvernorat de Kasserine. L'armée nationale parvient à abattre 10 terroristes au cours de cette opération.
- 20 mai : signature, à Washington, d'un mémorandum d'entente pour la coopération à long terme entre la Tunisie et les Etats-Unis et attribution à la Tunisie du statut d'allié majeur non-membre de l'OTAN.
- 27 mai : l'UE accorde à la Tunisie un don d'une valeur de 70 millions d'euros, destiné au financement des programmes et projets de développement dans les régions défavorisées de la Tunisie.
- 29 mai : l'Allemagne fait don de 50 caméras thermiques aux unités spéciales de la sécurité intérieure
- 12 juin : un groupe armé libyen enlève dix fonctionnaires de la mission diplomatique tunisienne en Libye.
- 15 juin : trois gardes nationaux sont tués dans une attaque terroriste à Sidi Ali Ben Aoun du gouvernorat de Sidi Bouzid. Un des deux terroristes a été abattu par les gardes nationaux, tandis que le deuxième, gravement blessé, a été capturé.
- 19 juin : La Tunisie décide la fermeture du Consulat de Tunisie à Tripoli et le retour en Tunisie de tous les membres du corps consulaire.
- 26 juin : une attaque terroriste dans un hôtel à Sousse fait 39 morts et de 39 blessés. Le ministère de l'Intérieur procède à des arrestations en lien avec les commanditaires de cet attentat. Le président de la République Béji Caid Essebsi décide, le 4 juillet, de décréter l'état d'urgence, pendant un mois dans l'ensemble du territoire du pays. Le président de la République décidera, le 31 juillet, de prolonger l'état d'urgence dans tout le pays, jusqu'au 2 octobre.

- 07 juillet : un décret a été publié dans le JORT en date du 07 juillet 2015 et portant sur l'élargissement des zones militaires fermées sur décision du président de la République, Béji Caïd Essebsi. La décision entre en vigueur dès la date de publication de l'arrêté et jusqu'à la fin des opérations.
- 10 juillet : cinq terroristes trouvent la mort lors d'un échange de tirs entre des unités de la Garde nationale et un groupe terroriste sur les hauteurs de la localité d'Ouled Bou Omrane, relevant de la délégation d'El Guettar, dans le Gouvernorat de Gafsa.
- 24 juillet : arrestation de 13 terroristes et liquidation d'un autre à Sejnene (Bizerte)
- 25 juillet : l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) adopte le projet de loi sur la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.
- 10 août : les unités spéciales de la Garde nationale abattent un terroriste et en blessent d'autres dans la localité de Djebel Sammama (gouvernorat de Kasserine).
- 19 août : deux inconnus à bord d'une moto ouvrent le feu sur trois policiers à Sousse, faisant un mort parmi les forces de l'ordre.
- 24 août : un adjudant-chef de la Garde douanière est tué dans une attaque terroriste contre une patrouille de la douane dans la localité de Bouchebka (Kasserine).
- 28 septembre : la Tunisie adhère à la coalition internationale contre l'organisation terroriste (Daech).
- 2 octobre : la Banque mondiale accorde un nouveau programme d'aide à la Tunisie de 500 millions de dollars (environ 985,6 millions de dinars), pour faire face aux répercussions économiques des attentats terroristes et soutenir les avancées des réformes.
- 8 octobre : tentative d'assassinat de Ridha Charfeddine, président de l'Etoile Sportive du Sahel (ESS) et député de Nidaa Tounes. La Katiba terroriste d'"Al-Forqane" est impliquée dans cet acte terroriste.
- 9 octobre : le prix Nobel de la paix pour l'année 2015 est revenu au quartet du dialogue national tunisien.
- 12 octobre : des terroristes, retranchés au Mont Sammama du gouvernorat de Kasserine et appartenant à la Katibat Oqba Ibn Nafâa, ouvrent le feu sur des unités militaires, faisant 2 morts parmi les sécuritaires et 4 autres blessés. La Katibat Oqba Ibnou Nafâa annonce l'exécution du berger Nejib Guesmi, enlevé au Mont Sammama du gouvernorat de Kasserine, pour avoir livré des informations aux forces de l'ordre sur leurs mouvements.
- 27 octobre : l'International Crisis Group (ICG) attribue au président Béji Caïd Essebsi et au président du Mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi le prix du Fondateur de l'ICG pour les pionniers en matière de construction de la paix.
- 4 novembre : l'organisation Global Fairness Initiative (GFI) décerne, à Washington, au secrétaire général de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT), Hassine Abassi, « le prix de la Justice » de l'année 2015
- 6 novembre : accord de partenariat entre les ministères de l'Intérieur et du tourisme sur l'auto-sécurisation des établissements touristiques.
- 13 novembre : un groupe terroriste décapite un jeune berger au mont Mghilla à Sidi Bouzid et somme son cousin qui l'accompagnait de remettre sa tête à sa famille.

- 15 novembre : un militaire et un terroriste tué et plusieurs autres blessés dans des affrontements entre des unités de l'Armée nationale et un groupe de terroristes au mont Mghilla à Sidi Bouzid.
- 17 novembre : l'Allemagne fait don de deux laboratoires mobiles à la Tunisie pour lutter contre la falsification des documents.
- 24 novembre : une attaque terroriste, perpétrée contre un bus de la garde présidentielle dans l'Avenue Mohamed V à Tunis, fait 12 morts et 20 blessés. Le président de la République Beji Caid Essebsi décrète l'état d'urgence dans tout le pays.
- 10 décembre : cérémonie en l'honneur du Quartet à Oslo. La France débloque 4 millions d'euros pour soutenir les efforts de la Tunisie dans la lutte contre le terrorisme.
- 15 décembre : la Tunisie rallie la coalition islamique militaire antiterroriste, initiative conduite par l'Arabie Saoudite dans le cadre de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI).
- 20 décembre : Moncef Marzouki annonce la création d'un nouveau parti baptisé « Al Irada » (mouvance de la Tunisie Volonté).

## 2016

- 21 janvier : le chômage et les inégalités qui persistent, cinq ans après la révolution, créent des mouvements de colère partout dans le pays. Le Premier ministre, Habib Essid, a écourté sa visite en Europe.
- 27 janvier : la ministre de la Femme met fin aux activités des écoles maternelles dispensant un enseignement religieux sans autorisation d'exercer.
- 07 mars : un assaut de djihadistes liés à l'organisation Etat islamique a fait plus de 54 morts au cœur de Ben Gardane, principale ville tunisienne sur la frontière libyenne.
- 16 avril : accord des ministre des Affaires religieuses et du ministère de l'Education visant à dispenser durant l'été des cours de religions au sein des établissements scolaire
- 11 mai 2016 : huit personnes — quatre gendarmes et quatre djihadistes — ont été tuées lors de plusieurs opérations antiterroristes qui confirment la permanence du défi sécuritaire auquel doit faire face la jeune démocratie tunisienne. Les quatre membres des forces de l'ordre ont trouvé la mort dans le gouvernorat de Tataouine, dans le sud du pays, lorsqu'un kamikaze s'est fait exploser à proximité d'une unité de la garde nationale (gendarmerie) intervenant contre un repaire d'homme armés
- 15 mai : livre blanc sur le système éducatif tunisien
- 30 novembre : des accords de financement d'une valeur de 10 milliards de dinars ont été signés lors de la Conférence « Tunisia 2020 »

## Annexe 2 : carte administrative



Source : <http://www.globalresearch.ca/wp-content/uploads/2015/08/Tunisie-carte.jpg>.